

Déposé sur le site le 22/07/2024



DECISION
N°188-24

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 066-200049211-20240719-DC2024188-AU



Objet : Mise à disposition de matériel et de prestations de services en location saisonnière – complément TPE

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment celle prévue à l'article L.5211-10 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-10 et suivants ;

VU l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

VU la décision n°142-24 publiée et exécutoire en date du 31/05/2024 acceptant les offres de location saisonnière entre la société MONESUD et la Communauté de Communes Conflent Canigó à compter du 01/06/2024 jusqu'au 01/09/2024 ;

VU la proposition de la société MONESUD – 6 Avenue William SHAKESPEARE – 66100 PERPIGNAN pour un changement de TPE et un complément de forfait pour la location saisonnière d'un TPE IWL250BEL 3G CLESS GSM GPRS ;

Considérant qu'il convient de procéder au changement de TPE et de prendre ce complément de forfait pour un meilleur fonctionnement.

DÉCIDE

Article 1 : De procéder à la signature pour le changement du TPE et du complément pour la location saisonnière d'un TPE IWL250BEL 3G CLESS GSM GPRS pour un montant de 175, 00 € HT, soit 210,00 € TTC. Le montant global s'élevant donc à 425 € HT.

Article 2 : Les autres points et articles de la décision n°142-24 restent inchangés.

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 011.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 18/07/2024

Le Président,
Jean-Louis IALLAT

6 avenue William SHAKESPEARE

66100 PERPIGNAN

Indépendant au capital de 129 962,78 Euros

RCS : 393 3

SIRET : 393 352 455 00033

N/Id CEE : FR 94393352455

Indépendant SAF

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 066-200049211-20240719-DC2024188-AU



Tél : 04.68.50.11.10
Fax : 04.68.66.70.14
e-mail : pascatemonesud@gmail.com

Devis N° 202406017

Du 12/06/2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO COMMUNAUTE DE
CHATEAU PAMS ROUTE DE PIA
66500 PRADES
France
04.68.05.05.13

Votre compte client : COM20

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
LOCSAISONTPE	<p>TARIF POUR UN COMPLEMENT DE FACTURATION DE LOCATION SAISON POUR LE REMPLACEMENT DU TPE ACTUEL IWL250BEMCLESS BLUETHOO RADIO EN IP INTERNET QUI NE FONCTIONNE PAS DANS L ETABLISSEMENT AU NIVEAU BLUETHOO ET DEPLACEMENT DE PAR LEUR CONFIGURATION</p> <p>A REMPLACER PAR UN TPE GSM GPRS IWL250BEM3G CLESS GSM GPRS FONCTIONNNANT AVEC UNE PUCE MULTI OPERATEURS</p> <p>POUR REMPLACER LE TPE ACTUEL IWL250BEMCLESS IP INTERNET QUI NE FONCTIONNE PAS HORS DE SA BASE DE PAR LA STRUCTURE DE L ETABLISSEMENT ET METTRE TPE GSM GPRS FONCTIONNNANT AVEC UNE PUCE</p> <p>COMPLEMENT DE FORFAIT LOCATION SAISONNIERE D'UN TPE INGENICO IWL250BEM 3 G CLESS GSM GPRS INCLUANT EN ILLIMITE L ABONNEMENT DE LA PUCE APPARTENANT A MONESUD ET COUVRANT 4 OPERATEURS ORANGE/SFR/BOUYGUES/FREE</p> <p>POUR LA PERIODE DE JUIN 2024 AU 1ER SEPTEMBRE 2024</p>	1,000	110,000			110,00	6

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

6 avenue William SHAKESPEARE

66100 PERPIGNAN

Indépendant au capital de 129 962,78 Euros

RCS : 393 3

SIRET : 393 352 455 00033

N/Id CEE : FR 94393352455

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 066-200049211-20240719-DC2024188-AU

Indépendant SARL

Tél : 04.68.50.11.10
Fax : 04.68.66.70.14
e-mail : pascalemonesud@gmail.com

Devis N° 202406017

Du 12/06/2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO COMMUNAUTE DE
CHATEAU PAMS ROUTE DE PIA
66500 PRADES
France
04.68.05.05.13

Votre compte client : COM20

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
	LE TARIF POUR 2.5 à 3 MOIS POUR CE MODELE DE TPE CB EST DE 360 euros HT INCLUANT ABONNEMENT DE LA PUCE MULTI OPERATEURS EN ILLIMITE et comme il a été facturé 250 euros HT, complément de 110 euros HT						
DEPLACEMENT TPE	FORFAIT DEPLACEMENT SUR LE SITE POUR RECUPERER TPE ACTUEL IWL250BEMCLESS ET METTRE EN SERVICE AUTRE MODELE DE TPE IWL250BEM3G GSM GPRS FONCTIONNANT AVEC UNE PUC EMULTI OPERATEURS	1,000	65,000			65,00	6

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur.
Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980)

6 avenue William SHAKESPEARE

66100 PERPIGNAN

Indépendant au capital de 129 962,78 Euros

RCS : 393 3

SIRET : 393 352 455 00033

N/Id CEE : FR 94393352455

Indépendant SAF

Tél : 04.68.50.11.10

Fax : 04.68.66.70.14

e-mail : pascalemonesud@gmail.com

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 066-200049211-20240719-DC2024188-AU

Berger
Levraut

Devis N° 202406017

Du 12/06/2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO COMMUNAUTE DE

CHATEAU PAMS ROUTE DE PIA

66500 PRADES

France

04.68.05.05.13

Votre compte client : COM20

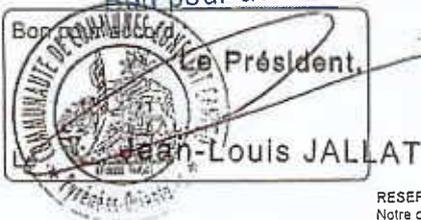
Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
	SAV MAINTENANCE SUR SITE ASSUREE DANS LA LOCATION						

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
6	175,00	20,00	35,00

Total HT	175,00
Net HT	175,00
Total TVA	35,00
Total TTC	210,00
NET A PAYER	210,00

Prades le,

Bon pour accord,



RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur.
Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1930).